

ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT : PAYSAGE & PATRIMOINE

Notre Métropole jouit d'un paysage d'exception, entre vallées et côtes de la Moselle et de la Seille, plateau Lorrain et Pays Haut. La présence d'espaces naturels, aquatiques et agricoles constituent des corridors et réservoirs de biodiversité majeurs. De plus, la présence d'espaces naturels en milieu urbain contribue à lutter contre le changement climatique (rafraîchissement du milieu urbain), limiter l'impact des risques naturels (inondations...) et permettre à la biodiversité d'être également présente en ville. Les différentes entités paysagères et environnementales, qui font de l'Eurométropole un territoire de contrastes, doivent être prises en compte afin de réfléchir à l'aménagement de notre territoire.

UN PAYSAGE ET UN PATRIMOINE BÂTI D'EXCEPTION, MARQUÉ PAR DES FONCTIONS PASSÉES ET ACTUELLES



Cinq unités paysagères offrant un cadre de vie qualitatif : Le Pays Haut, Les côtes de Moselle, La Vallée de la Moselle, Le Plateau Lorrain versant Rhin



Un patrimoine **rural local** : fontaines, lavoirs, calvaires présents majoritairement en centres bourgs



Un patrimoine bâti **lié aux activités passées** : patrimoine défensif et militaire, patrimoine industriel, ...



137 c'est le nombre de monuments historiques présents sur notre territoire (dont 102 à Metz).



1230 hectares de foncier forestier sont propriété de l'armée soit 4% du territoire

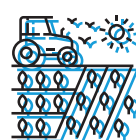
DES DÉFIS POUR DEMAIN

- Préserver l'identité des paysages métropolitains, entre monumentalité et intimité.
- Révéler la présence de l'eau et notamment les paysages en eau de la vallée de la Moselle.
- Veiller à limiter la simplification des paysages agricoles, qui a des impacts écologiques (érosion des sols, qualité & stockage des eaux, appauvrissement de la biodiversité...).
- Œuvrer pour une diversification des paysages agricoles, en s'appuyant sur l'héritage et l'identité du territoire : viticulture, maraîchage, vergers...
- Freiner les dynamiques d'extension urbaine et travailler l'intégration des constructions dans le grand paysage (frange urbaine).
- Valoriser le patrimoine local, en particulier militaire, sur les hauteurs du territoire.

UN PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE REMARQUABLE



1/4 de l'Eurométropole constituée d'espaces boisés



2/3 de l'Eurométropole couverte par des **espaces naturels ou agricoles**



14 espèces de **chauve-souris** présentes au niveau des fortifications : une trame noire essentielle à préserver



Nature en ville : **2^{ème}** milieu le plus important de la Métropole (17% de la superficie totale)



2681 ha de zones humides avérées



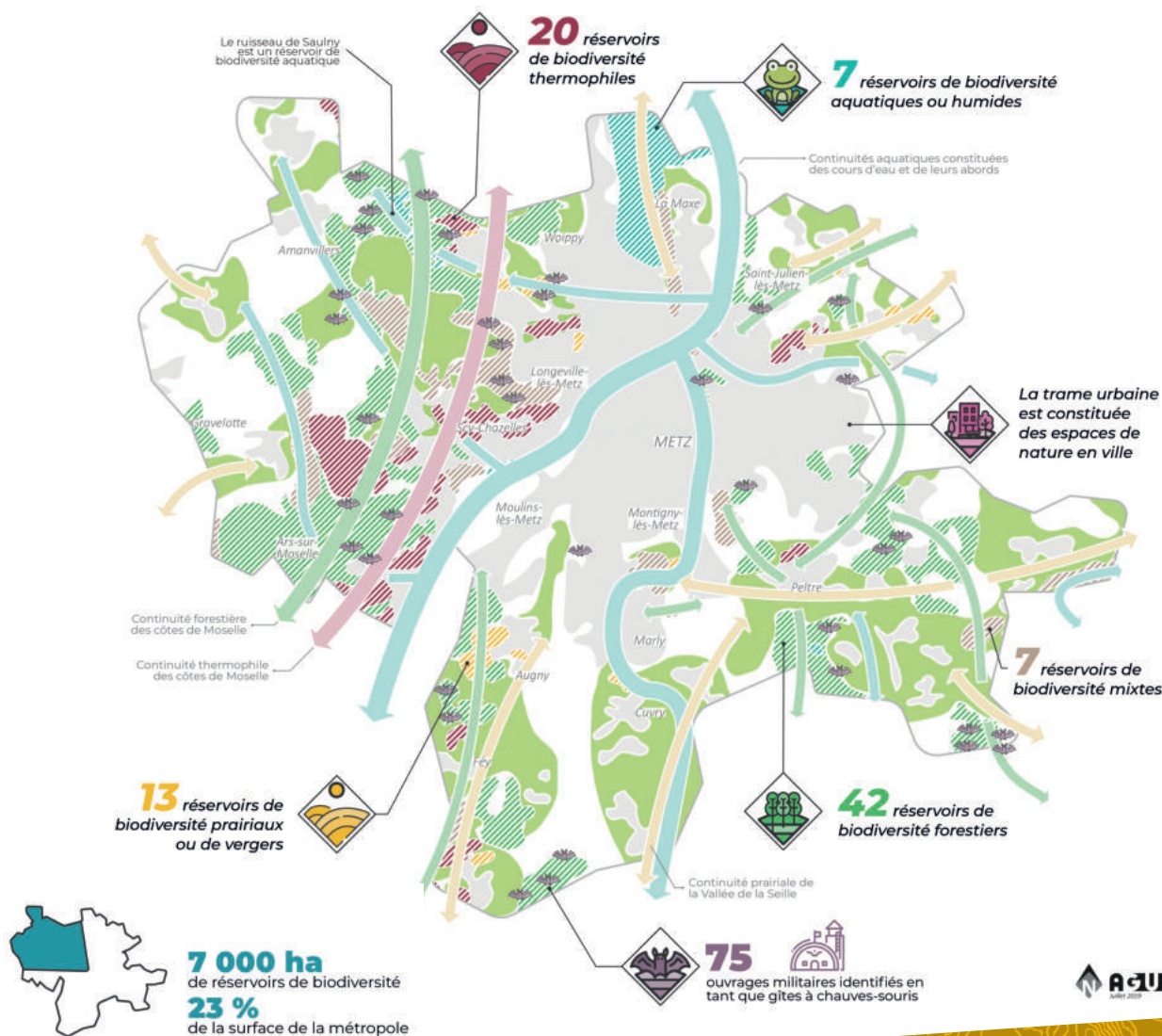
341 km de **cours d'eau** présents sur le territoire, témoignant d'une trame bleue importante



45m² d'espaces verts par habitant en milieu urbain

DES DÉFIS POUR DEMAIN

- Maintenir et renforcer les corridors écologiques sur tout le territoire pour assurer le déplacement des espèces.
- Assurer la préservation des grands réservoirs de biodiversité, supports de la richesse écologique du territoire.
- Développer la nature en cœurs de villes et de bourgs : préserver et restaurer les continuités écologiques, préserver et valoriser le cadre paysager, assurer une gestion durable des eaux pluviales, rafraîchir la ville en renforçant la place de la nature...
- Protéger les milieux que sont les trames prairiales et les milieux thermophiles ainsi que les nombreux espaces boisés.



+ UNE QUESTION ? UNE PROPOSITION ? plui@eurometropolemetz.eu

- Rendez-vous sur plui.eurometropolemetz.eu, à la Maison de la Métropole ou dans les mairies pour consulter les documents du PLUi
- Suivez l'actualité du PLUi dans *Eurométropole de Metz Mag*, les articles de presse ou encore les bulletins municipaux